

**Tred**  
**Chariot**  
livraison à domicile

**CGV 2021**

2021

**Tred Chariot,  
AU PLUS PRÈS DU BESOIN !**



**Solutions globales LDD\***

\*Livraison Directe Domicile

Tred Chariot\_proposition client 2021



# I CONDITIONS GÉNÉRALES

## OBJET DE LA PRESTATION

Livraison chez une clientèle de particuliers ou de professionnels

## MOYENS UTILISÉS

Chariot embarqué multidirectionnel capacité maxi 1500 kg

## CARACTÉRISTIQUES PRODUITS

Les marchandises sont conditionnées, palettisées & identifiées.

## NATURE DES PRESTATIONS

### 1. RÉCEPTION

#### 1. Transmission des ordres de livraison

Les ordres de livraisons sont transmis au plus tard le mardi midi de la semaine S par EDI. Ils reprennent les caractéristiques de la commande et les coordonnées du destinataire (adresse de livraison, tél fixe, mobile, email, accès...).

#### 2. Prise de rendez-vous avec le particulier

Toutes les livraisons sont effectuées sur rendez-vous négociés par le transporteur avec le destinataire, qui valide les conditions de livraison. De manière générale le refus d'accepter le jour de livraison proposé relance le délai pour une nouvelle livraison. Le transporteur s'engage cependant à une recherche de solution avec le client lors d'un contact téléphonique avant de reporter le délai. Le refus, par le destinataire, de renseigner et d'accepter les conditions de livraison suspend celle-ci qui est reportée d'1 semaine. En cas d'inaccessibilité, le donneur d'ordre prend en charge les frais aller et retour du colis.

#### 3. Conditionnement de la marchandise

Les marchandises sont conditionnées, palettisées & identifiées.

#### 4. Livraison sur les plateformes TRED CHARIOT

Les marchandises sont acheminées par le fournisseur rendu plateformes TRED CHARIOT dans les conditions de préavis convenu. A défaut et si le rendez-vous avec le particulier est validé, TRED CHARIOT se réserve le droit de facturer tout ou partie du transport non effectué. Les plateformes TRED CHARIOT s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires pour procéder au déchargement et au stockage des produits majoritairement en extérieur sur un parking privé et gardé ou à l'abri pour les produits sensibles.

### 2. DISTRIBUTION

#### 1. Livraison

Le donneur d'ordre informe ses clients au moment de la prise de la commande que la livraison s'effectue par semi remorque ou porteur remorqueur PTR 44 tonnes longueur 16 mètres ou 18 mètres équipé d'un chariot embarqué poids 3000 kg. Le transporteur communique de nouveau ces informations au client lors de la confirmation du rendez-vous. Il précise notamment les spécificités de l'accès au domicile du client et des différentes contraintes de livraison. L'utilisation du porteur ou des city (PTR 26T & 38T) est possible moyennant une rémunération complémentaire (cf frais annexes). Pour tout autre équipement spécifique (véhicule léger, porteur hayon, bras grue), TRED CHARIOT remettra un devis sur mesure soumis à validation du donneur d'ordre. Le délai de livraison étant tributaire des conditions de mise à disposition de ces moyens et de la validation du donneur d'ordre, le délai contractuel n'est pas applicable.

La livraison se fait face au domicile du client. La responsabilité du transporteur s'arrête la marchandise déchargée sur le trottoir face au domicile du client. Lorsque l'accès et/ou l'équipement du véhicule (chariot embarqué) le permet, la livraison peut s'effectuer en limite de clôture intérieure sous la responsabilité du client. L'évaluation des conditions d'accès incombe au conducteur et à lui seul.

#### 2. Site Extranet – Suivi de livraison

Un login personnel et confidentiel est attribué afin de suivre les opérations de prise de rendez-vous et de livraison sur notre portail de commande. Les bons des livraisons sont scannés par le transporteur et mis en ligne dans les 8 jours suivant la livraison. Ils reprennent les informations transmises par le donneur d'ordre. La lettre de voiture des transporteurs reprenant l'ensemble des éléments de la livraison sera le seul document de transport accompagnant la marchandise.

#### 3. Litiges

Le transporteur prend en charge les marchandises jusqu'à la livraison chez le destinataire et en assume la responsabilité sauf à ce qu'il ait émis des réserves lors de la prise en charge.

### 3. LITIGES

#### 1. Avarie caractérisée

Dans le cas d'une avarie, celle-ci est facturée suivant les règles de la LOTI (\*).

Les Produits endommagés constatés à la livraison devront être signifiés sur le récépissé du transporteur par le client.

(\* ) le transporteur est présumé responsable des dommages et des pertes constatées à la livraison des marchandises par le destinataire.

Lorsqu'il est responsable, les limitations d'indemnité sont les suivantes :

< 3T: 1000€/colis ou 33€/kg brut de marchandise perdue ou avariée

> 3T: 3200€/T brute sur tout l'envoi ou 20€/kg brut

La plus faible des limites s'applique.

Une palette et son contenu constituent un seul colis même si le dit contenu est détaillé sur le titre de transport.

#### 2. Avarie occulte

Dans le cas d'une avarie constatée au déballage chez le client dans un emballage intact, la responsabilité du litige est prise en charge par le fabricant. En tout état de cause, le transporteur ne répond pas des dommages et pertes que peuvent subir les marchandises transportées sauf s'il est établi que ces dommages ou pertes proviennent d'un accident, d'une panne d'un retard ou d'une faute dans l'exécution du travail d'un conducteur.

### 4. FACTURATION

Une facture par semaine regroupe les prestations transport, stockage & logistique. Les bons de livraisons émargés ne sont pas joints mais consultables sur le site du transporteur. Les prestations sont payables à 30 jours, date de facture. A défaut d'un règlement à son échéance, une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal s'appliquera ainsi que 40€ de frais de recouvrement, sans préjudice pour le transporteur de constater la rupture du contrat du fait du client sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Aucune compensation ne peut être opérée entre le prix de la prestation et une créance du client sur le transporteur quelle qu'en soit la nature.